



ITUPP
DOHA 2026

Conférence de plénipotentiaires (PP-26)
9-27 novembre 2026 - Doha, Qatar

SÉANCE PLÉNIÈRE

Document 10-F
19 décembre 2025
Original: français

Note de la Secrétaire générale

CANDIDATURE AU POSTE DE DIRECTEUR DU BUREAU DES RADIOPÉTÉLÉCOMMUNICATIONS (BR)

En complément des informations publiées dans le Document 3, j'ai l'honneur de transmettre à la Conférence, en annexe, la candidature de:

M. Eric FOURNIER (France)

au poste de Directeur du Bureau des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications.

Doreen BOGDAN-MARTIN
Secrétaire générale

Annexe: 1



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES
À GENÈVE ET DES
ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TLG/am/2025-0506042

La Mission permanente de la France auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse présente ses compliments à l'Union internationale des télécommunications (UIT) et a l'honneur de se référer à la Lettre circulaire N° 25/48 de l'UIT du 10 novembre 2025.

A cet égard, la France a l'honneur de lui faire part des candidatures suivantes, pour les élections appelées à se tenir le 12 novembre 2026, à l'occasion de la Conférence des plénipotentiaires à Doha (Qatar, 9 au 27 novembre 2026) :

- La candidature de la France au Conseil de l'UIT pour le mandat 2027-2030 en région B. En tant que membre fondateur de l'UIT, et 4ème plus important contributeur au budget de l'Union, la France souhaite continuer à contribuer à ce que l'UIT poursuive sa mission originelle : connecter les peuples, garantir l'interopérabilité, et promouvoir un accès équitable aux infrastructures. La France participe très activement à la vie de l'organisation tant au sein des structures politiques et administratives (Conférence de plénipotentiaires, Conseil, groupes de travail du Conseil) que techniques (conférences, assemblées mondiales et commissions d'études des trois secteurs : normalisation, radiocommunications et développement).
- La candidature de M. Eric Fournier au poste de Directeur du Bureau des Radiocommunications de l'UIT pour le mandat 2027-2030. Sa déclaration d'intention et son curriculum vitae sont joints en annexe. M. Eric FOURNIER est, depuis 2007, le directeur de la planification du spectre et des affaires internationales de l'Agence national des fréquences (ANFR). Sa longue expérience, son expertise technique reconnue, ainsi que son souci permanent de la recherche du compromis l'ont déjà conduit à occuper des positions stratégiques. Il a notamment assuré, de 2012 à 2018, la présidence du Comité des communications électroniques de la Conférence européenne des administrations des postes et des communications électroniques, qui est le plus haut poste au plan européen en matière de fréquences, ou encore la présidence, entre 2022 et 2024, du Groupe européen pour la politique du spectre, qui conseille la Commission européenne.

Le Gouvernement français serait reconnaissant du précieux soutien des Etats membres de l'UIT à ces deux candidatures.

La Mission permanente de la France auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse saisit cette occasion pour renouveler à l'Union internationale des télécommunications les assurances de sa haute considération./.

Genève, le 18 décembre 2025

Eric FOURNIER

Nationalité : française
Né le 7 juillet 1967 à Paris
Marié, 2 enfants
Langues : français, anglais, espagnol (de base)



EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis 2007 : **Directeur de la planification du spectre et des affaires internationales**

Agence nationale des fréquences (ANFR), établissement public administratif chargé de gérer, planifier et contrôler le spectre des fréquences

- ✓ Management d'une équipe de 30 personnes dont 25 ingénieurs.
- ✓ Planification stratégique et technique de l'utilisation du spectre en coopération avec les affectataires : Tableau national de répartition des bandes de fréquences, réaménagement des bandes de fréquences, études prospectives sur les réaffectations d'utilisation des fréquences et sur une gestion plus efficace de la ressource spectrale.
- ✓ Montage des décisions d'intervention du fonds de réaménagement du spectre (FRS)
- ✓ Préparation et défense des positions nationales dans toutes les enceintes internationales et européennes dans le domaine des fréquences (UIT-R, CEPT et Union européenne), avec les affectataires et l'industrie, en coordonnant environ 400 contributions dans une cinquantaine de groupes de travail.
- ✓ Coopération institutionnelle avec les organisations chargées de la gestion des fréquences dans le monde (partages d'expérience, préparation des conférences internationales).
- ✓ Notification/coordination des assignations de fréquences spatiales pour répondre aux demandes de l'industrie spatiale française.
- ✓ Instruction des demandes d'autorisations d'opérateurs de satellites pour les assignations de fréquences spatiales.
- ✓ Négociation des accords aux frontières, concernant notamment la radiodiffusion (TNT, DAB+) et les réseaux mobiles (4G/5G).
- ✓ Règles de compatibilité électromagnétique et d'ingénierie du spectre pour la bonne utilisation des fréquences en France.
- ✓ Suivi de la normalisation pour assurer la cohérence avec le cadre harmonisé d'utilisation des fréquences.

2004-2007 : **Directeur adjoint de la planification du spectre et des affaires internationales (ANFR)**

1997-2003 : **Responsable du département ingénierie du spectre (ANFR)**

1991-1997 : **Chercheur en ingénierie des fréquences (Centre national d'études des télécommunications (CNET / Orange Labs)**

EXPERIENCE A L'INTERNATIONAL

2022-2023 : **Président du RSPG (Radio Spectrum Policy Group)**

Groupe consultatif de haut-niveau de l'Union européenne destiné à aider la Commission européenne à élaborer la politique en matière de spectre radioélectrique. Publication, lors du cycle 2022/2023, d'avis sur les positions de l'UE pour la CMR-23, sur le futur de la bande UHF de la télévision, sur l'extinction des technologies mobiles 2G/3G, sur les leçons de la 5G et le développement de la 6G, sur le cadre réglementaire européen des fréquences et sur le renouvellement en 2027 des autorisations dans la bande mobile par satellite à 2 GHz. Publication également d'un rapport sur le rôle des politiques du spectre pour lutter contre le changement climatique.

2012-2018 : **Co-président de la CEPT et président du Comité des communications électroniques (ECC)**

Au sein de la CEPT, organisation régionale reconnue par l'UIT pour l'Europe, l'ECC développe, grâce à son expertise technique, l'harmonisation des fréquences en Europe et coordonne les contributions européennes pour les réunions de l'UIT-R et les Conférences mondiales et régionales des radiocommunications. Sous ma présidence, la CEPT a harmonisé de nombreuses bandes de fréquences pour les réseaux mobiles, en particulier pour préparer le lancement de la 5G : la bande 700 MHz (deuxième dividende numérique), la bande 1,5 GHz, la bande 3,4-3,8 GHz et la bande 26 GHz. Elle a aussi harmonisé de nombreuses bandes pour les stations terriennes en mouvement, à bord des navires et des avions.

2008-2012 : **Président du groupe de préparation CEPT de la CMR-12 (CPG-12)**

Le CPG-12 a développé et adopté les propositions européennes communes pour tous les points à l'ordre du jour de la CMR-12. En tant que président du CPG-12, je conduisais les négociations au nom de l'Europe pendant la CMR-12 où des décisions importantes ont été prises, par exemple, la finalisation des conditions techniques du premier dividende numérique et le lancement du deuxième dividende numérique, de nouvelles attributions pour le commande/contrôle des drones, pour les services spatiaux scientifiques, pour le service fixe par satellite et pour différents types de radars, la protection d'une bande d'intérêt pour Galileo ou encore le renforcement de la réglementation sur le brouillage des satellites.

2000-2004 : **Président du groupe de travail ingénierie du spectre de la CEPT (WGSE)**

Au sein de la CEPT, le WGSE réalise les études techniques dans le domaine des fréquences, notamment les études de compatibilité et de partage permettant d'établir les conditions d'utilisation des fréquences.

Participation à toutes les Conférences mondiales depuis la CMR-2000 ainsi qu'à la Conférence régionale de Genève, 2006

- Chef de délégation adjoint à la Conférence de planification de la radiodiffusion numérique de terre (Accord de Genève 2006) et à de nombreuses Conférences mondiales des radiocommunications (CMR-07, CMR-12, CMR-15, CMR-19 et CMR-23)
- Vice-président de la CMR-12 et vice-président de Commissions de la CMR-15, CMR-19 et CMR-23.

Intervenant dans de nombreuses conférences internationales sur la gestion des fréquences, le partage du spectre, les technologies 5G et 6G ou le spatial.

QUELQUES REALISATIONS

COMOP : pilotage des expérimentations menées en France dans le cadre du COMOP sur la diminution de l'exposition aux ondes électromagnétiques émises par les antennes relais de téléphonie mobile, présidé par le député François Brottes.

Plan de fréquences pour les Jeux olympiques de Paris 2024.

Développement de la coopération avec la signature de 22 accords bilatéraux entre l'ANFR et ses homologues et la mise en œuvre de programmes d'actions concrets.

Mise en place d'ateliers des fréquences biannuels pour la vulgarisation des enjeux de la gestion du spectre et la consultation des acteurs.

Dividendes numériques : études ayant conduit aux réaffectations des bandes 800 MHz et 700 MHz au profit de la radiotéléphonie mobile et négociations aux frontières pour permettre le réaménagement de la TNT.

IMT et WiFi : participation directe aux études ayant conduit à l'harmonisation des autres bandes IMT utilisées en Europe, notamment 1,5 GHz, 2,6 GHz, 3,5 GHz, 26 GHz ou des bandes 5 GHz et 6 GHz pour les applications WiFi, ainsi qu'aux études de partage entre IMT et WiFi dans la bande 6 GHz haute.

Galileo : études préalables à la CMR-2000 ayant permis l'attribution de nouvelles fréquences pour le développement des systèmes de radionavigation par satellite, notamment le système européen Galileo.

Mobile par satellite : définition et mise en œuvre du cadre réglementaire en Europe pour les bandes mobiles par satellite (en-dessous de 1 GHz, 1,6/2,4 GHz, 2 GHz).

FORMATION

1991 : **Ingénieur, diplômé SUPELEC** (Ecole CentraleSupélec)

Déclaration d'intention
M. Éric Fournier

*Candidat de la France au poste de **Directeur du Bureau des radiocommunications** de l'Union internationale des télécommunications (UIT), mandat 2027-2030, élections à Doha le 12 novembre 2026 lors de la Conférence des plénipotentiaires (9 au 27 novembre 2026)*

Mes engagements

Si je suis élu, je m'engage à mobiliser l'ensemble de l'expertise et des compétences du Bureau des radiocommunications afin de mettre cette institution au service des États membres et face aux défis à venir :

1. Assurer la gestion efficace, équitable et durable des fréquences et des orbites satellitaires

Dans un monde en constante évolution, je m'engage à maintenir le rôle et la crédibilité de l'UIT dans la gestion rationnelle, équitable, efficace et durable de ces ressources. Je veillerai tout particulièrement à ce que cette gestion prenne en compte l'essor des nouvelles applications du spatial et des constellations, ainsi que la rapidité des progrès technologiques, garantissant ainsi que l'UIT soit en phase avec les défis actuels du secteur.

2. Garantir le respect des règles de gestion des fréquences et assurer un environnement sans brouillage

Sous le contrôle du Comité du Règlement des radiocommunications, je m'engage à faire respecter ces règles. Je mettrai un accent particulier sur la prévention et la résolution des brouillages afin de garantir une exploitation optimale et sans brouillage des systèmes de radiocommunication.

3. Répondre aux enjeux stratégiques et transversaux de l'UIT

Je suis résolu à répondre, en pleine collaboration avec les autres secteurs de l'UIT, aux enjeux transversaux qui façonnent l'avenir de l'UIT, tels que la connectivité universelle, la transformation numérique durable, l'intelligence artificielle et la stratégie de mobilisation des ressources de l'UIT, et contribuer ainsi à l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2030.

4. Garantir le succès de la CMR-27

Je m'engage à faciliter le succès de la CMR-27, en veillant à ce que les compromis nécessaires soient trouvés pour répondre aux défis techniques et réglementaires complexes de son ordre du jour. Je m'assurerai que les décisions prises par la Conférence soient mises en œuvre de manière rapide et efficace.

5. Promouvoir un dialogue constructif et une équité totale

Je place la confiance et l'équité au cœur de mon approche. Je m'engage à maintenir un dialogue constant avec toutes les administrations, tout en veillant à promouvoir un climat de confiance mutuelle et de coopération. Je défendrai une approche inclusive et transparente au sein de l'UIT.

Je m'engage à maintenir l'excellence technique et réglementaire du Bureau des radiocommunications, à favoriser sa compréhension des défis de la gestion des fréquences et de l'innovation, et à renforcer sa réactivité face aux besoins du secteur et des administrations.

Mon projet

Le Secteur des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT-R) joue un rôle fondamental en assurant une gestion efficace et durable du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites des satellites.

Cette gestion permet l'exploitation harmonieuse et sans interférence des systèmes de radiocommunication à l'échelle mondiale, un enjeu crucial pour tous les services, en particulier ceux à caractère international, tels que les secteurs maritime et aéronautique et, de plus en plus, spatial.

Le Bureau des radiocommunications est le moteur de ce secteur.

Fort de son expertise historique, l'UIT-R est l'instance mondiale incontournable dans la gestion des fréquences et des ressources orbite-spectre. Ce secteur joue un rôle clé dans le développement des projets spatiaux, incluant les satellites géostationnaires comme les constellations, pour des applications de communication ou scientifiques. Dans un monde de plus en plus interconnecté, l'UIT-R facilite l'harmonisation des technologies et des fréquences, en particulier pour les réseaux mobiles. L'UIT-R a ainsi facilité l'itinérance mondiale des smartphones et créé les économies d'échelle essentielles au déploiement de ces technologies. L'UIT-R joue aussi un rôle décisif dans la planification et la gestion des fréquences pour la radiodiffusion sonore et télévisuelle, indispensable au bon fonctionnement des médias et à l'information du public. Sa bonne marche est essentielle pour soutenir la croissance continue et la diversification des applications nécessitant un accès au spectre.

Le Bureau des radiocommunications doit anticiper et faciliter l'intégration des technologies émergentes et des nouveaux usages, en particulier dans le spatial. L'objectif est de garantir une gestion proactive, équitable, efficace et durable des ressources orbite/spectre limitées, tout en assurant un développement harmonieux des services de radiocommunications.

Dans ce contexte, je souhaite que le Bureau continue de soutenir les États membres pour leur assurer un accès équitable à ces ressources. Si je suis élu, le Bureau continuera de les accompagner dans la prévention et la résolution des brouillages, de manière juste, transparente et efficace.

Mon expertise

Depuis plus de 25 ans, je développe et renforce mes compétences techniques et règlementaires dans tous les domaines des radiocommunications.

Mon expertise s'étend aujourd'hui à travers la mise en place des réglementations internationales et européennes sur des sujets majeurs :

- l'identification de bandes de fréquences pour les technologies 4G, 5G et 6G ;
- les réglementations relatives à l'orbite géostationnaire et aux constellations de satellites ;
- l'attribution de fréquences pour la radionavigation par satellite ;
- la protection des bandes dédiées aux usages scientifiques du spectre ;
- la planification de la télévision, notamment lors de la Conférence de Genève de 2006, ainsi que les dividendes numériques ;
- les nouvelles attributions de fréquences pour les besoins des secteurs aéronautique et maritime.

J'ai toujours eu à cœur de promouvoir la coopération avec les administrations homologues, sur tous les continents, ainsi que les échanges avec les membres du secteur.

Cela m'a permis d'enrichir ma compréhension des multiples enjeux rencontrés d'une part par les États et d'autre part par les industries dans le domaine des radiocommunications.

Grâce à mes responsabilités, j'ai acquis une expertise complète dans la gestion des fréquences à différents niveaux :

- multilatéral : suivi des réunions de l'UIT-R, l'UE, la CEPT et l'ETSI ;
- bilatéral : coopération et coordination aux frontières ;
- national : Tableau national de répartition des bandes de fréquences et réaménagements du spectre ;
- relations avec le Bureau des radiocommunications, notamment coordination et notification des assignations spatiales.

Mes qualités managériales ont permis à mon équipe de se distinguer, tout en étant à l'écoute des attentes et positions de chaque administration et partie prenante. Si je suis élu, je souhaite que la diversité culturelle et technique du personnel soit mise à profit au sein du Bureau des radiocommunications pour favoriser une communication fluide et des échanges constructifs avec tous les membres de l'Union./.